

De l'argent pour nos salaires ... Il y en a dans les caisses de la SNCF !



Alors que les Négociations Annuelles Obligatoires sur les salaires débutent à la SNCF, les patrons disent déjà qu'ils n'ont pas de marge de manœuvre pour augmenter les salaires !

Tous les artifices sont bons pour préparer les cheminot-e-s à des miettes : « Ce qui a été donné en Mai 2023 était une avance sur 2024 » ou encore « l'inflation ralentit »... Pourtant, la SNCF n'a jamais gagné autant d'argent et la productivité par cheminot-e n'a jamais été aussi élevée.

Pour SUD-Rail, il est temps d'avoir un juste retour sur nos salaires de tous les efforts consentis !

A la SNCF, de l'argent, il y en a !

Après une année 2022 record, pour le 1^{er} semestre 2023, le chiffre d'affaires dépasse les 20 milliards et la marge bénéficiaire du groupe SNCF progresse encore, annonçant des résultats records pour 2023, sachant que le 2^{ème} semestre est toujours meilleur que le 1^{er}. La direction annonce que le conflit des retraites aura coûté près de 500 Millions mais que les plans de productivité en auront rapporté près de 400.. De son côté, la trésorerie de la SNCF est toujours très bien fournie avec près de 10 Milliards d'€ dans les caisses en début d'année. La marge bénéficiaire pour le seul 1^{er} semestre approche les 2,8 milliards d'€ et ce, bien que la SNCF ait versé 785 Millions d'euros de dividendes à l'Etat !

Hors les frais financiers et les ponctions dans les comptes, le travail des cheminots n'aura jamais rapporté autant ! Et pourtant, nos salaires n'augmentent pas aussi vite ... Cherchez l'erreur !

La hausse des prix asphixie les cheminot-e-s !

Le coût de la vie quotidienne ne cesse d'augmenter, les augmentations s'ajoutant aux augmentations ! L'alimentation, c'est plus de 13% en moyenne sur un an, l'électricité augmente de 18% ! Sans parler du prix de l'essence ! Habillement, assurances, logement, santé ... Tout augmente bien plus que nos salaires.

Les augmentations concédées par la direction en 2022 ne couvraient déjà pas les pertes de pouvoir d'achat de l'an dernier ... L'année 2023 continue de voir l'inflation augmenter et rogner le reste à vivre des cheminot-e-s. La situation devient insupportable pour de nombreux-ses salarié-es... À ce rythme, il faudra bientôt payer pour venir travailler !

QUAND LES SALAIRES
VONT-ILS AUGMENTER ?

VOUS COMPRENEZ MON VIEUX... J'AI UNE FAMILLE
D'ACTIONNAIRES À NOURRIR MOI ...



IL FAUT AVOIR
LE SENS
DES PRIORITÉS.

**Le travail des cheminot-e-s rapporte de plus en plus mais leur
pouvoir d'achat ne cesse de baisser !**

**La direction doit l'entendre et prendre des mesures fortes pour
redonner leur part à ceux qui créent la richesse !**

Le modèle allemand ... Chiche ?!

AUGMENTER LES SALAIRES

C'est possible !



Pour nos patrons et nos gouvernants, qui vantent sans cesse le « modèle » allemand, il faut effectivement regarder ce qui s'est passé de l'autre côté du Rhin... À la suite des grèves du printemps dernier, les cheminots allemands ont obtenu de « vraies » augmentations de salaires. Alors même que la DB a gagné deux fois moins d'argent que la SNCF en 2022 et annonce un déficit supérieur à 1 milliard d'€ pour 2023, les salarié-e-s de la DB vont recevoir une augmentation de 200€ en décembre, à laquelle s'ajoutera une hausse supplémentaire de 210€ à partir d'août 2024. Tout cela en plus d'une prime de 2 850 euros. Ces augmentations

en sommes uniformes conduiront à des augmentations de 15 % des plus bas salaires. L'inflation de 6 % cette année en Allemagne étant à mettre en comparaison avec les 5,8 % prévue par l'INSEE en France en 2023.

Alors augmenter les salaires à la SNCF, c'est possible et nécessaire !

Sous la pression des organisations syndicales, la direction a avancé la négociation salariale et réunira une table ronde salaire le 8 novembre. Lors de celle-ci, SUD-Rail ira revendiquer :

- Un salaire d'embauche à 1800€.
- Une augmentation en somme uniforme de 400€ pour tous !
- Un véritable 13^{ème} mois pour tous !
- L'indexation des salaires et des EVS automatique sur l'inflation (hors NAO)
- Des délais de passage maximum à 3 ans pour toutes les PR.
- La prise en charge à 100% des frais de transport et une compensation conséquente pour celles et ceux qui sont obligé-e-s d'utiliser leur véhicule !
- La pérennisation de l'augmentation individuelle « début de parcours »
- La hausse des pourcentages d'augmentation liés aux paliers d'ancienneté
- L'augmentation des indemnités de résidence (et son versement aux contractuel-le-s comme la direction s'y est engagée en 2022 !)



CONTRACTUEL-LE-S

Des mesures de justice sociale, pour permettre aux cheminot-e-s de vivre décemment de leur travail ! Voilà ce que nous revendiquons !

FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS
TEL : 01 42 43 35 75 @ : sud.rail.federation@gmail.com FACEBOOK : @sudrailofficiel
FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr TWITTER : @Fede_SUD_Rail

Union
syndicale
Solidaires